



Gestion
financière MD inc.

Famille de fonds MD

Rapport annuel de la direction sur le rendement des fonds 2024

PUBLICATION

Le présent Rapport annuel de la direction sur le rendement des fonds contient les points saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets. Vous pouvez obtenir une copie des états financiers annuels sur demande, sans frais, en composant le 1-800-267-2332, en nous écrivant à Gestion financière MD inc., 1870, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario) K1G 6R7, ou encore en visitant notre site Web à l'adresse md.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse sedarplus.ca. Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec nous de la même façon pour obtenir les politiques et procédures sur le vote par procuration, le registre des votes par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille.

Message aux investisseurs de la famille de fonds MD

Cher investisseur de la famille de fonds MD,

Conformément à notre engagement de vous tenir informé de la situation de vos placements dans les fonds MD, vous trouverez ci-joint le Rapport annuel de la direction sur le rendement des fonds (RDRF annuel) pour 2024. Si vous avez demandé à recevoir également les états financiers, ces derniers font partie de l'envoi.

Le RDRF annuel est un document réglementaire qui complète les états financiers annuels. Il comprend une analyse succincte des activités de placement des fonds, les points saillants de l'évolution des rendements et de la situation financière ainsi qu'une explication de l'incidence des marchés et de la répartition de l'actif sur les fonds.

Nos rapports sont produits fonds par fonds. Celui que vous recevez comprend uniquement les informations concernant les fonds dont vous déteniez des parts en date du 31 décembre 2024.

Pour toute question concernant ces documents, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou le Centre de courtage MD au 1-800-267-2332.

Nous vous remercions de continuer à investir dans la famille de fonds MD.

Gestion financière MD inc. détient une participation exclusive ou majoritaire dans le groupe de sociétés MD. Elle offre des produits et services financiers, gère la famille de fonds MD et assure la prestation des services-conseils en placement. Pour obtenir une liste détaillée du groupe de sociétés MD, veuillez consulter notre site à l'adresse md.ca.

Les placements dans les fonds communs peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi ainsi que de frais de gestion et d'autres frais. Le taux de rendement n'est utilisé que pour illustrer les effets du taux de croissance composé, et il ne vise pas à refléter les valeurs futures du fonds commun de placement ni le rendement des placements dans ce fonds. Les données de rendement standard sont établies en supposant que les distributions sont réinvesties et sans tenir compte des frais de vente, de rachat ou de distribution ni des autres frais facultatifs payables par un porteur de titres qui sont susceptibles de réduire les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue régulièrement et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Il importe de lire le prospectus avant d'effectuer des placements. Pour obtenir un exemplaire du prospectus, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou avec le Centre de courtage MD au 1-800-267-2332.

Fonds collectif d'obligations GPPMD

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds (31 décembre 2024)

Objectifs et stratégies de placement

Le Fonds collectif d'obligations GPPMD – auparavant, Fonds collectif d'obligations canadiennes à long terme GPPMD – (le « Fonds ») a pour objectif la protection du capital et la production de revenus. Le Fonds investit dans des obligations du Canada, de gouvernements provinciaux, d'administrations municipales et de sociétés et des obligations adossées à des créances de toute durée. Il peut également investir dans des valeurs mobilières étrangères.

Le Fonds a recours à une approche active à plusieurs conseillers en placement pour préserver le capital et obtenir un revenu élevé. En utilisant les forces propres à chaque conseiller, il cherche à produire un rendement supérieur à celui de son indice de référence au moyen d'une combinaison de revenus et de gains en capital ainsi que d'une exposition au risque diversifiée. Bien qu'il se concentre sur les placements canadiens, le Fonds peut investir dans une vaste gamme de titres à revenu fixe, notamment des titres à revenu fixe à rendement élevé, des titres de créance de marchés émergents, des prêts bancaires, des titres adossés à des créances hypothécaires, des obligations convertibles, des parts de fiducies de placement immobilier, des actions privilégiées et des titres adossés à des créances.

Il est interdit au Fonds d'acheter des titres de sociétés qui fabriquent du tabac ou du cannabis ou des produits liés au tabac ou au cannabis.

Risque

Un portefeuille est parfois exposé à un certain nombre de risques de placement. Le niveau de risque du Fonds n'a pas évolué pendant l'année. Les sous-conseillers en placement continuent de gérer le risque associé aux titres à revenu fixe, l'un des principaux risques de placement, en diversifiant le portefeuille par émetteurs, termes à court, pays, niveaux de risque de crédit et secteurs.

Le risque de change est également géré par les sous-conseillers en placement au moyen de contrats dérivés pour couvrir le Fonds contre les pertes découlant de l'exposition aux devises. Le prospectus simplifié décrit en détail les risques de placement associés au Fonds.

Résultats d'exploitation

Pour la période close le 31 décembre 2024, le Fonds a généré un rendement total de 3,5 % (série A).

Le marché des obligations canadiennes, représenté par l'indice des obligations universelles FTSE Canada, a affiché un rendement de 4,2 % pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2024. Le rendement des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans a eu tendance à augmenter, atteignant son sommet en avril, avant de reculer pour terminer à 3,22 % pour la période. En décembre 2024, la Banque du Canada (la « BdC ») a procédé à une réduction importante de son principal taux d'intérêt, le ramenant de 50 points de base à 3,25 %. Il s'agit de la cinquième réduction consécutive depuis juin 2024, soit une diminution cumulative de 175 points de base par rapport au sommet de 5 % atteint plus tôt dans le cycle de resserrement. Les écarts de taux des obligations de catégorie investissement et des obligations à rendement élevé, tels que mesurés par l'indice ICE BofA Canadian corporate OAS (Option-Adjusted Spread), ont diminué au cours de la première moitié de la période avant de s'élargir considérablement en août. Les écarts se sont ensuite resserrés au quatrième trimestre, atteignant un rétrécissement de la période.

Le Fonds a profité de l'ajustement tactique des durées financières. Le Fonds demeure largement sous-pondéré en obligations du gouvernement fédéral, les placements nationaux n'ayant qu'une exposition limitée en raison de notre confiance soutenue envers les produits sur écart de taux qui devraient, selon nous, ajouter de la valeur à l'extrémité à court terme de la courbe des taux. Sur le plan tactique, la durée financière du Fonds est proche de la neutralité par rapport à celle de son indice de référence, puisque nous nous attendions à ce que la volatilité augmente à l'extrémité à court terme de la courbe de taux.

À la fin de décembre 2024, le Fonds affichait une durée financière moyenne de 6,79 ans.

Au 31 décembre 2024, la valeur liquidative du Fonds totalisait 7,86 milliards de dollars, en hausse de 7 % depuis l'ouverture de l'exercice. Cette augmentation est attribuable aux apports nets et aux gains nets sur les placements, ce qui a été compensé par les distributions de revenus aux porteurs de parts.

Faits nouveaux

CHANGEMENTS STRATÉGIQUES

Aucun changement stratégique n'a été apporté au Fonds, qui continue d'être géré conformément à son mandat de placement et se trouve en bonne position pour atteindre ses objectifs à long terme. Les conseillers en placement ont respecté leurs méthodes de placement et leurs stratégies de portefeuille.

Opérations entre parties liées

Gestion financière MD inc. est le gestionnaire, l'agent chargé de la tenue des registres et le fiduciaire du Fonds. À titre de gestionnaire, Gestion financière MD inc. gère les activités d'ensemble de la famille de fonds MD et des fonds collectifs GPPMD (collectivement « les Fonds »), notamment en établissant les objectifs de placement, en fournissant ou en faisant fournir par des tiers les services de comptabilité et d'administration ainsi qu'en promouvant la vente des parts du Fonds.

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »).

Gestion d'actifs 1832 S.E.C., une filiale de la Banque Scotia, est le gestionnaire de portefeuille des Fonds. Gestion financière MD inc., à titre de gestionnaire, conserve la responsabilité générale de la gestion des Fonds. Gestion financière MD inc. est le gestionnaire de portefeuille inscrit et fournit les services de gestion de portefeuille discrétionnaires pour les clients détenteurs d'un compte géré de Conseils en placement privés MD. Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est responsable du rendement global des Fonds, de la gestion des actifs des Fonds, ainsi que du choix et de la surveillance des sous-conseillers des Fonds.

Le gestionnaire peut, au nom du Fonds, faire des opérations ou conclure des accords avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines autres sociétés reliées à lui (les « parties liées »). Toutes les opérations du Fonds avec les parties liées s'inscrivent dans le cadre normal de ses activités et sont traitées indépendamment.

À titre d'agent chargé de la tenue des registres, Gestion financière MD inc. tient le registre des porteurs de parts des fonds collectifs GPPMD, traite les ordres d'achat, de transfert et de rachat, produit les relevés de compte des épargnants et produit les renseignements pour les déclarations de revenus annuelles.

Fonds collectif d'obligations GPPMD

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds (31 décembre 2024)

Le Fonds est organisé comme une fiducie. Par conséquent, investir dans le Fonds consiste à acheter des parts de la fiducie. À titre de fiduciaire du Fonds, Gestion financière MD inc. détient le titre de propriété des biens du Fonds, c'est-à-dire les liquidités et les titres dans lesquels le Fonds investit, au nom des porteurs de parts.

Les parts des fonds collectifs GPPMD ne sont offertes qu'aux clients de la Société de fiducie privée MD ou aux détenteurs d'un compte de gestion discrétionnaire de Gestion financière MD inc. Gestion MD limitée n'est plus le placeur principal des fonds collectifs GPPMD depuis le 29 octobre 2018.

COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Comme l'exige le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a mis sur pied le Comité d'examen indépendant (le « CEI »), qui a pour mandat de l'encadrer, de formuler des recommandations et de donner son approbation, au besoin, en ce qui a trait aux questions de conflit d'intérêts portées à son attention par le gestionnaire lui-même, au nom du Fonds. Le CEI est également tenu d'examiner les décisions du gestionnaire en cas de conflit d'intérêts potentiel ou avéré, et ce, toujours conformément au Règlement 81-107.

Le Comité d'examen indépendant peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds, et tout changement concernant l'auditeur du Fonds. Sous réserve des exigences juridiques relatives aux titres de société et aux valeurs mobilières, l'approbation des porteurs de parts n'est pas requise dans de telles circonstances; toutefois, vous serez informé de ces transactions ou changements par écrit au moins 60 jours avant leur date de prise d'effet. Dans certains cas de fusion, l'approbation des porteurs de parts sera requise.

Le CEI compte cinq membres : Stephen J. Griggs (président), Heather A.T. Hunter, Jennifer L. Witterick, Cecilia Mo et Steven Donald. Ils sont tous indépendants par rapport au gestionnaire.

Le Comité d'examen indépendant prépare et produit, pour chaque exercice, un rapport destiné aux porteurs de parts expliquant son rôle et ses activités, et présentant l'ensemble des instructions permanentes. Ces dernières permettent au gestionnaire d'agir de façon continue en cas de conflit d'intérêts, à condition qu'il respecte les politiques et procédures en place pour gérer ce genre de conflit et rende périodiquement compte de la situation au Comité d'examen indépendant. Pour obtenir le rapport gratuitement, les porteurs de parts peuvent communiquer avec le gestionnaire, ou consulter son site Web.

La rémunération et les autres frais raisonnables du CEI sont tirés de l'actif du fonds et des autres fonds de placement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Le CEI reçoit une rémunération annuelle fixe. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le gestionnaire est tenu d'aviser le CEI de toute violation aux instructions permanentes. Celles-ci exigent, entre autres, que les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées : a) soient prises par le gestionnaire sans être influencées par une partie liée ou toute considération à l'égard d'une société associée ou affiliée; b) reflètent le jugement d'affaires du gestionnaire et ne soient guidées par aucun autre facteur que l'intérêt du Fonds; et c) respectent les politiques et procédures écrites du gestionnaire. Les opérations effectuées par le gestionnaire en vertu des instructions permanentes sont subséquemment examinées par le CEI, qui veille à la conformité.

Le gestionnaire a administré le fonds dans le respect des instructions permanentes du CEI relativement aux opérations entre parties liées, tel qu'il est indiqué ci-dessous :

- Paiement de commissions de courtage et de marge à une partie liée pour les opérations sur titres effectuées au nom du Fonds, à titre de contrepartiste;
- Opération d'achat ou de vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement administré par le gestionnaire;
- Placements dans les valeurs mobilières d'émetteurs ayant eu recours à un preneur ferme lié durant la distribution desdites valeurs mobilières et au cours de la période de 60 jours ayant suivi;
- Achat de titres d'une partie liée;
- Surveillance et supervision des conseillers en placement.

Frais de gestion

Aucuns frais de gestion ne s'appliquent aux parts du Fonds. Les personnes qui investissent dans ces parts ont convenu de payer des frais de gestion de compte directement à Gestion financière MD inc.

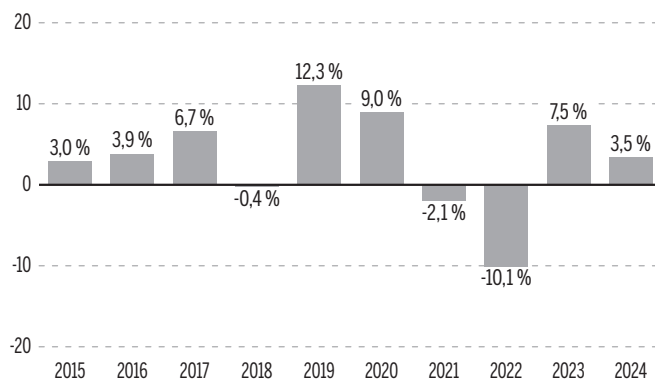
Rendement passé

Le graphique suivant montre le rendement annuel du Fonds pour chacune des années indiquées et il illustre la façon dont le rendement du Fonds a évolué d'une année à l'autre. Il montre en outre, en pourcentage, dans quelle mesure un placement effectué le premier jour de chaque année civile aurait gagné ou perdu en valeur à la fin de l'année civile.

Les renseignements sur le rendement supposent que toutes les distributions faites par le Fonds ont été réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, et ils ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat, de placement ou des autres frais facultatifs, qui réduisent le rendement du Fonds. La façon dont le Fonds s'est comporté dans le passé n'est pas nécessairement indicative de son comportement futur.

RENDEMENT ANNUEL

Série A



Fonds collectif d'obligations GPPMD

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds (31 décembre 2024)

RENDEMENT ANNUEL COMPOSÉ

Le tableau suivant montre l'historique du rendement annuel composé du Fonds pour les plus récentes périodes de un an, de trois ans, de cinq ans et de dix ans closes le 31 décembre, comparativement à l'indice de référence, l'indice des obligations universelles FTSE Canada.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds collectif d'obligations GPPMD	3,52 %	0,00 %	1,31 %	3,15 %
Indice des obligations universelles FTSE Canada	4,23 %	-0,60 %	0,79 %	1,98 %

La direction utilise l'indice des obligations universelles FTSE Canada à titre d'indice de référence du Fonds parce que cet indice représente le rendement des obligations canadiennes dont le terme à courir est de plus d'un an. Bien que les rendements indiciaires soient hypothétiques, puisqu'ils ne reflètent pas le coût réel lié à la propriété ou à la gestion des titres sous-jacents, ils constituent un indicateur utile parmi plusieurs autres. En comparant le rendement du Fonds aux mouvements de l'indice de référence, la direction peut déterminer comment le Fonds se comporte. Par exemple, certains écarts à court terme peuvent signaler un besoin de changement, alors que d'autres confirment les attentes d'une stratégie à plus long terme. Si la direction déterminait que la surperformance ou la contre-performance d'un fonds était le résultat d'une prise de risques ou d'un écart excessifs par rapport au mandat de placement, elle discuterait de ces problèmes avec le conseiller en placement, au nom de tous les porteurs de parts du Fonds, et apporterait des changements au besoin.

Le Fonds a sous-performé par rapport à l'indice de référence au cours de la dernière période d'un an. L'exposition tactique aux taux d'intérêt a nui au rendement par rapport à l'indice de référence.

En ce qui concerne les énoncés prospectifs

Le présent document contient des énoncés prospectifs. De tels énoncés sont habituellement reconnaissables par la terminologie utilisée, notamment les termes « prévoir », « anticiper », « s'attendre à », « compter », « estimer », ou par d'autres termes de même nature.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et à des incertitudes connus et inconnus ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient donner lieu à des résultats réels, à des réalisations et à des niveaux d'activité très différents de ceux qui y sont exprimés ou implicites. De tels facteurs comprennent notamment : les conditions générales de l'économie, des marchés et des affaires; les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change; ainsi que les mesures prises par les autorités gouvernementales. Les événements futurs et leurs effets sur le Fonds peuvent différer de nos prévisions. Les résultats réels pourraient aussi différer considérablement des résultats anticipés dans ces énoncés.

Fonds collectif d'obligations GPPMD

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds (31 décembre 2024)

Points saillants financiers

Les tableaux suivants montrent certains renseignements financiers clés concernant le Fonds et ont pour but de vous aider à comprendre le rendement financier du Fonds des cinq derniers exercices, s'il y a lieu. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.

ACTIF NET PAR PART DU FONDS¹

SÉRIE A	Exercice clos le 31 décembre				
	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net, à l'ouverture de l'exercice	10,96 \$	10,55 \$	12,10 \$	12,71 \$	11,99 \$
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation :					
Total des revenus	0,22 \$	0,45 \$	0,43 \$	0,33 \$	0,21 \$
Total des charges	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Gains (pertes) net(te)s réalisé(e)s pour l'exercice	(0,12) \$	(0,44) \$	(0,50) \$	- \$	0,22 \$
Gains (pertes) net(te)s latent(e)s pour l'exercice	0,28 \$	0,76 \$	(1,16) \$	(0,56) \$	0,65 \$
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation ²	0,38 \$	0,77 \$	(1,23) \$	(0,23) \$	1,08 \$
Distributions :					
Tirées des revenus (exception faite des dividendes)	(0,40) \$	(0,36) \$	(0,34) \$	(0,30) \$	(0,34) \$
Tirées des dividendes	- \$	- \$	- \$	(0,01) \$	- \$
Tirées des gains en capital	- \$	- \$	- \$	(0,04) \$	(0,02) \$
Remboursement de capital	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Distributions annuelles totales ³	(0,40) \$	(0,36) \$	(0,34) \$	(0,35) \$	(0,36) \$
Actif net, à la clôture de l'exercice	10,94 \$	10,96 \$	10,55 \$	12,10 \$	12,71 \$

¹ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fondés sur le nombre de parts en circulation au moment pertinent. L'augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant l'exercice. Ce tableau n'a pas pour but de présenter un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de l'exercice.

³ Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties sous forme de parts supplémentaires du Fonds, ou les deux.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

SÉRIE A	Exercice clos le 31 décembre				
	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net total, à la clôture de l'exercice ¹	7 862 929 187 \$	7 322 335 263 \$	6 664 810 690 \$	7 843 490 980 \$	6 860 168 934 \$
Nombre de parts en circulation	718 956 075	668 030 263	631 955 107	648 260 167	539 571 243
Ratio des frais de gestion ²	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant taxes	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge	0,01 %	0,01 %	0,01 %	0,01 %	0,02 %
Ratio des frais d'opérations ³	0,04 %	0,02 %	0,01 %	0,00 %	0,01 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴	47,59 %	53,00 %	46,75 %	35,65 %	52,29 %
Actif net par part	10,94 \$	10,96 \$	10,55 \$	12,10 \$	12,71 \$

¹ Les données sont arrêtées au 31 décembre de l'exercice indiqué.

² Le ratio des frais de gestion (RFG) représente le total des charges de la période (exception faite des commissions, des retenues d'impôt et des autres frais d'opérations du portefeuille) et la quote-part du Fonds dans le RFG des fonds négociés en bourse (FNB) dans lesquels il a investi, s'il y a lieu. Le RFG est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen pour la période.

³ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen pour la période.

⁴ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds montre dans quelle mesure la gestion des placements du conseiller en placement est active. Un taux de rotation de 100 % correspond à l'achat et la vente de tous les titres en portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés et plus il est possible que l'investisseur reçoive un gain en capital imposable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds collectif d'obligations GPPMD

Sommaire du portefeuille de placements au 31 décembre 2024

ACTIF NET : 7 862,9 MILLIONS DE DOLLARS



■	77,1 %	Obligations canadiennes
■	12,1 %	Obligations étrangères
■	10,6 %	Trésorerie et autres éléments d'actif (de passif)
■	0,2 %	Actions étrangères

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE (POURCENTAGE DE L'ACTIF NET)

OBLIGATIONS CANADIENNES

Obligations de sociétés	25,9 %
Obligations du gouvernement du Canada	26,9 %
Obligations municipales	0,5 %
Obligations provinciales	23,8 %
Total	77,1 %

OBLIGATIONS ÉTRANGÈRES

Australie	0,4 %
Autriche	0,1 %
Brésil	0,1 %
Finlande	0,1 %
France	0,2 %
Allemagne	0,1 %
Indonésie	0,4 %
Irlande	0,1 %
Japon	0,2 %
Luxembourg	0,2 %
Pays-Bas	0,1 %
Nouvelle-Zélande	0,5 %
Norvège	0,2 %
Philippines	0,2 %
Corée du Sud	0,2 %
Royaume-Uni	0,5 %
États-Unis	8,5 %
Autres pays	0,0 %
Total	12,1 %

ACTIONS ÉTRANGÈRES

États-Unis	0,2 %
Total	0,2 %

TRÉSORERIE ET PLACEMENTS À COURT TERME	11,0 %
---	---------------

AUTRES ÉLÉMENTS DE L'ACTIF NET	(0,4) %
---------------------------------------	----------------

ACTIF NET TOTAL	100,0 %
------------------------	----------------

Les postes Trésorerie et placements à court terme et Autres éléments de l'actif net sont susceptibles d'être négatifs en raison du délai de comptabilisation des flux de trésorerie entre la date de transaction et la date de règlement d'une opération sur des titres sous-jacents.

LES 25 PRINCIPAUX TITRES (POURCENTAGE DE L'ACTIF NET)

Trésorerie et placements à court terme	11,0 %
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 4,15 %, 2033-06-15	5,6 %
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 2031-12-01	4,7 %
Gouvernement du Canada, 2,75 %, 2033-06-01	4,1 %
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 2,10 %, 2029-09-15	3,0 %
Province de l'Ontario, 2,60 %, 2025-06-02	2,0 %
Province de l'Ontario, 3,75 %, 2053-12-02	1,8 %
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 2031-06-01	1,7 %
Province de la Colombie-Britannique, 4,25 %, 2053-12-18	1,6 %
Province de l'Ontario, 2,55 %, 2052-12-02	1,5 %
Province de l'Ontario, 2,15 %, 2031-06-02	1,5 %
Province de l'Ontario, 2,05 %, 2030-06-02	1,2 %
Province de Québec, 4,40 %, 2055-12-01	1,1 %
Province de Québec, 2,85 %, 2053-12-01	1,1 %
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 3,65 %, 2033-06-15	1,1 %
Province de la Colombie-Britannique, 4,15 %, 2034-06-18	1,0 %
Province de l'Alberta, 2,05 %, 2030-06-01	1,0 %
Province de l'Alberta, 2,35 %, 2025-06-01	0,9 %
Province de l'Ontario, 2,90 %, 2028-06-02	0,9 %
Gouvernement du Canada, 1,75 %, 2053-12-01	0,8 %
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,10 %, 2028-02-02	0,8 %
Province de l'Alberta, 2,55 %, 2027-06-01	0,8 %
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,90 %, 2031-03-15	0,7 %
Banque Manuvie du Canada, 4,55 %, 2029-03-08	0,7 %
Gouvernement du Canada, 2,50 %, 2032-12-01	0,7 %

Remarque : Le sommaire du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations qui sont effectuées de façon continue dans le Fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible.

Les sections Actif net, Répartition du portefeuille et Les 25 principaux titres sont fondées sur l'actif net au 31 décembre 2024.

Les placements dans les fonds communs peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi ainsi que de frais de gestion et d'autres frais. Il importe de lire le prospectus avant d'effectuer des placements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue régulièrement et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Pour obtenir un exemplaire du prospectus, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou avec le Centre de courtage MD au 1-800-267-2332.



**Gestion
financière MD inc.**



**Gestion
financière MD inc.**